VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899 de l'Hon. Juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quarante pieds de face sur la première, sur une profondeur de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, A. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans l livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantie le à cinq étages en briques cimentées, connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de chaussée deux très grands bu eaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les confords, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Eosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat.

20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN SITUE

Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel;

—ET—

Le splendide emplacement d'affaires et résidence,

Longtemps occupé comme Epicerie et Buvette

Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,

SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL

No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Righton, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S. Phelps, daté le 15 février 1849, et déposé dans e bureau de J. E. Beard notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. E. Kenny, ancien notaire, ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan, et mesurant 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, buvette et résidence connue comme 4202 et 4204 rue Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat-vent sur la banquette, vestibule, 4 chambres, cuisine galerie; au fond du terrain citerne, grande écurie, large allée de côté, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 147, borné par les rues Laurel, Milan, Berlin et Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Laurel et Milan; ledit morceau ou portion de terre étant composé des lots 19 et 20 sur le plan de la ville de Jefferson, fait par H.C. Brown, voyer, moins 36 pieds pris du fond.

Une excellente occasion soit pour placement ou occupation

Conditions—COMPTANT.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes, y compris les timbres de revenu des E. U. pardevant Robert Lecler, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

G. G. KRONENBERGER Avocat.

30sept—30—oct 1 8 15 22 29—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Epiceries, Verreries et Vaisselles, Cash Register, Vitrines, Installations, Meubles de Maison.

Le Contenu d'une Epicerie Bien Connue et Buvette, 4202 et 4204 Laurel, encoignure de la rue Milan. Succession de Martin Wm Voelkel. No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MERCREDI 11 octobre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 4202 et 4204 rue Laurel, coin Milan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, signé le 26 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir—

TOUT LE CONTENU DE LADITE EPICERIE ET BUVETTE, consistant en vins, liqueurs, épiceries, verrerie, vaisselle, vitrines, comptoirs, installation, etc.; aussi, meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—COMPTANT.

G.G. KRONENBERGER avocat.

30 sept—30—oct 1 5 8 à date

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Remède d'ovelles et diamants, 20 0/0 d'escompte aux acheteurs. Points Westafer Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 10 OCTOBRE.

JOLIE MAISON COTTAGE.

Faisant face au Bayou St-Jean, 2ème District. (No 1001)

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 6 septembre 1899, et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Maria Vincenta Cuevas Bell, No 60,094 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 469, borné par le Bayou St John, les rues Générés ou Génois, St Philip et Dumaine, lequel dit lot mesurant quarante pieds de face sur le Bayou St John sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de résidence double contenant quelque quatre chambres, ayant une galerie à l'arrière, hangar, dépendances, citernes etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 10 OCTOBRE,

Commode Habitation en bois à un étage, avec mansarde et toit ardoisé, connu comme le No 827 rue Piété, presque en face du nouveau marché projeté pour le 9me ward.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et en obéissance à un ordre portant la date du 1er septembre 1899, et signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée succession de Ann Honora Karigan, veuve de Henry Wright, No 60,009 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Dauphine, Désiré et Bourgogne, mesurant en mesure anglaise trente-deux pieds de face à la rue Piété, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une jolie résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, contenant en tout quelque neuf chambres, citerne, hangar, dépendances, etc. A une galerie sur le devant et la maison est retirée du trotteoir, jardin avec buisson de roses, arbustes, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par hem et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant porter sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir le fait de non aliénando, le transfert de la police d'assurance au porteur desdits billets, la clause pénale de dix pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un procès soit nécessaire pour forcer le paiement desdits billets.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1899 au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de guerre.

V. Foulon, avocat pour l'administratrice.

9sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 46,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899, par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans la comté 23 N., Range 5. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Geldon. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C," agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assument les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robt. Légier, avocat

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Epiciers et Boulangers.

FARINE. FOIN. AVOINE.

SUCCESSION DE FREDERICK A. VOIGT.

No 59,872.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, 11 OCTOBRE 1899,

à 11 heures A. M., à la boulangerie No 2124 rue Decatur, et à l'entrepôt contigu, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1899, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété décrite comme il suit, à savoir:

1372 sacs de farine,
46 barils de farine,
164 sacs d'avoine,
30 quarts de balles de foin,
50 sacs de farine,
28 barils de farine,
1 mulet.

Le tout d'après inventaire enregistré en l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

28 sept—28—oct 1 4 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain,

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4543 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. H. H. Righter, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine partion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Commun, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.

Quartier choisi, environné de tous les agrèments

Loué $420 par an.

Succession de Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 4 octobre 1899,

à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur

BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjugeant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavés en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc. Loué $35 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Dericourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui paiera également les Internal Revenue Stamps de ladite vente.

2 sept—2 10 17 24—oct 1 4

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant a la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park, Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orleans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments environnants les brises perpétuelles sur le Bayou, la salubrité très connues de sa position tout tente à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 11 octobre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par le Bayou St-John, les rues Moss, De Soto et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Moss, 242 pieds, 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B, 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G, et une portion du lot E et 236 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall et 4 chambres, cabinet sur l'autre côté, grande salle à manger, galeries sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 53 pieds 5 lignes de face au Bayou St-John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C. et D, et une portion du lot E. et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant comme suit: les lots C, D, E et F, chacun 32 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 9 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond les divisant du lot B, les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, les divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; le lot D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSoto. Le tout vendu d'après le plan de D. E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a, payable à un et deux ans en billets (ou coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par le lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, passeront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente, feront un dépôt de 10 0/0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE

EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hemécourt, député voyer daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, autrefois notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages, le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambre avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendemment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, etc

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Gus Legardeur, jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Robin, Frank D. Chrétien, avocats.

17 sept—17 24 oct—1 8 15 16

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Enterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Enterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le sud.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Buhler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, taller que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Bodechtel.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Righter, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cuve, allée de coté et cours, décrite plus pleinement comme il suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Enterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Enterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le sud.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Buhler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, taller que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sophie Habrake ou Haybrake, femme de Daniel O'Connell Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,322—Division D—Attendu que Daniel O'Connell Farrell a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Habrake ou Haybrake, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Jos F Walton, avocat.

28 sept—28—oct 2 7

Succession de Auguste Merle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 60,300—Division B—Attendu que Mme Anna Marie Merle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Merle décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN, Greffier.

26 sept—26 30—oct 5

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

—:o:—

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

LE SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

**Paraissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lec